

**PROCES-VERBAL  
BUREAU REGIONAL  
Vendredi 05 Juin 2020**

**SAISON 2019/2020**

<b>PRESENTS</b>	<b>BAILLY Jean-Pierre –DUPONT Jean-Michel -- FAUCHARD Agnès (en visio) – FOURNIER Bernard – GUYON Christophe – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – SORIN Nicolas</b>
<b>INVITES PRESENTS</b>	<b>BARBAUD Pascal – MECKES Charles (en visio) - MORINIERE Fabien - NICOLAS Philippe (en visio) - PHILIPPE Jacques – SIMONNET Damien - TRIBOTE PAUGAM Françoise – MOULLEC Thierry (en visio) - GRATTON Pauline</b>
<b>EXCUSES</b>	<b>FIEVET Benoit – MICHON Bernard (invité) - OLIVIER Yannick -</b>

## **1 – Informations du Président**

Jean-Michel DUPONT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Cynthia LE QUILLIEC, notre nouvelle Conseillère Technique des Officiels. Il précise que Cynthia a démissionné de ses fonctions d'élue au Comité Directeur le 16 avril 2020.

Il fait ensuite un retour sur les événements passés et à venir :

- 18 mai 2020 : réunion des Présidents de Ligue par le CROS pour un échange sur la situation actuelle
- 26 mai 2020 : Réunion d'harmonisation de la sous-commission fédérale PSF des Pays de la Loire (47 dossiers étudiés et adressés à la commission fédérale)
- 26 mai 2020 : Conciliation entre le Rezé Basket et le Nantes Rezé Basket pour le renouvellement de leur convention
- 11 Juin 2020 : Réunion des Présidents de Ligue organisé par le Conseil Régional afin d'échanger sur la situation actuelle. Jean-Michel DUPONT fera une intervention lors de cette soirée pour expliquer la situation de notre discipline, les inconnues qui existent notamment sur la reprise du championnat. Jean-Michel DUPONT estime qu'il n'y aura pas trop de « casse » cette année, mais que dans un an, la crise économique sera enclenchée. Il évoquera également le dispositif « retour au jeu ».
- 19 Juin 2020 : Réunion des Présidents, Secrétaires Généraux et Trésoriers pour échanger sur les ressources humaines de nos structures et la mise en place des Brevets Fédéraux.



- Assemblées Générales des Comités Départementaux :
  - 20 Juin 2020 : CD 72
  - 03 Juillet 2020 : CD 53
  - 04 Septembre 2020 : CD 49 et CD 85
  - 05 Septembre 2020 : CD 44

Jean-Michel DUPONT indique que la commission régionale de l'Agence Nationale du Sport pour la validation des propositions de création d'emploi a eu lieu. 12 dossiers / 20 ont été acceptés pour notre discipline, 7 sont sur liste complémentaire.

Le Président revient sur le dispositif « Retour au jeu » de la Ligue :

Il rappelle qu'actuellement, le fonds est doté de 30 000€ : 20 000€ pour le retour à la compétition et 10 000€ pour l'aide à l'organisation des événements

Le Président, après échange avec notre Expert-Comptable, souhaite que le fonds pour l'aide à l'organisation des événements soit porté à 30 000€ (au lieu de 10 000€ actuellement) et sollicite le Bureau qui donne son accord à l'unanimité.

Le Président propose les règles suivantes pour l'attribution de fonds :

-Action du 01/07/2020 au 30/06/2021

Dépôt du 22/06/2020 au 31/12/2020

-1 club = 1 demande (1 à 3 projets présentés)

-100 à 500€ d'aide/club, soumis à décision du Bureau

-Champ : **organisation d'évènements** (tournoi 3x3 homologué, tournoi 5x5, évènement sportif et convivial interne au club, journées de découvertes à la pratique) = champ FFBB

Exclusion : matériel, formations IRFBB, engagements 2020-2021

Process :

Etape 1 : un formulaire simple à remplir

Etape 2 : étude au Bureau et décision d'attribution

Etape 3 : envoi par le club d'un bilan simple (date + nombre de participants + photos ou article de presse)

Etape 4 : versement de la somme

Damien SIMONNET demande si le montant est bloqué dès que la validation du Bureau est faite, même si la manifestation a lieu fin de saison 2020/2021, même si l'enveloppe est "vide" à ce moment-là.

Le Président confirme que l'enveloppe sera suivie régulièrement et qu'une demande validée sera indemnisée, même si la manifestation a lieu plus tard.

Aline LEVALLOIS pense qu'un dossier déposé en décembre aura peut-être moins de chance d'obtenir une aide qu'un dossier déposé en début de campagne.

Fabien MORINIÈRE estime qu'il sera plus compliqué pour certains de se projeter dans la saison prochaine que d'autres. Il demande comment les attributions seront faites. Le Président lui indique que ce sera vu par le Bureau en fonction des budgets présentés.



Le Bureau à l'unanimité donne son accord sur les procédures.

Harmonisation 3x3 :

Jean-Michel DUPONT rappelle aux élus que la Ligue va être dotée d'un terrain 3x3, celui-ci sera stocké au Comité du Maine et Loire.

Il souhaite une harmonisation des dates des organisations au niveau régional pour la mise à disposition du terrain. Les Comités Départementaux y sont favorables et ce point sera évoqué lors de la réunion du 19 juin 2020.

Le travail sur le panier mobile avec Marty est toujours en cours.

Damien SIMONNET demande comment se fera le transfert du terrain dans chaque comité. Le Président lui répond que le transport sera à la charge des comités départementaux, la mise à disposition du terrain, elle, sera gratuite.

## **2 – Tour des Commissions**

### ***Commission Régionale des Officiels – Pascal BARBAUD***

---

Pascal BARBAUD fait part des informations de sa commission :

#### **Formations 2019-2020**

- Examen EAR 2019-2020 : la décision a été prise de faire passer l'examen en distanciel, 22 candidats seront convoqués
  - Suppression de la démonstration commentée
  - QCM via e-learning (pas de temps limité pour le faire, mais une seule tentative), avec révision des QCM de la saison
  - Oral code de jeu et situations en visioconférence
- A ce jour 125 arbitres souhaitent reprendre, 9 monteront en championnat de France.
- En cas d'échec, les officiels restent stagiaires régionaux et officieront sur la RM3 et RF2 = statut Stagiaires Régions (STAG-REG)

#### **Formations 2020-2021**

- Calendrier prêt et transmis aux CDO

Damien SIMONNET demande qu'une transmission soit également faite aux Comités Départementaux. Il souhaite que ce sujet soit abordé lors de la prochaine réunion des Présidents de Comités.

- Tournois supports (Montaigu annulé, Saumur et la Roche-sur-Yon en attente)
- Groupes Jeunes Potentiels Régions (JPR) et Potentiels Régions Féminins (PRF) constitués



- Groupe Examen Arbitre Régional (EAR) à venir, composé des candidats ayant échoué cette saison et ceux arrivant des Comités Départementaux (à l'heure actuelle 13 en septembre (2 CD44, 2 CD49, 1 CD53, 2 CD72 et 7 CD85) et 8 (CD44) supplémentaires à mi-saison ; effectif non défini CD49)
- Formation de formateurs labellisés (appel à candidature), formation arbitrage féminin (fin de saison) et 3x3 (proposition tournois clubs et retour au jeu)

### Indemnités des officiels

- Matchs amicaux

Pascal BARBAUD fait part d'une demande des OTM pour la revalorisation des indemnités sur les rencontres amicales. En effet, le dernier barème date de 2013, et notre barème régional est largement en dessous de celui de la Fédération.

Une indemnité de match de 25 euros (contre 10 aujourd'hui) sera proposée au prochain Comité Directeur.

Également, une revalorisation de la prime de match de 20€ pour les arbitres sera proposée.

- Barème rencontres régionales

Pascal BARBAUD fait part d'une discussion qui a eu lieu lors de la dernière plénière de la CRO. Le CD 44 a fait le choix d'augmenter ses indemnités départementales pour atteindre le maximum fédéral, soit 30 euros pour une rencontre seniors et 26 euros pour une rencontre jeunes.

D'après le Président de la CRO, une revalorisation de nos indemnités régionales est nécessaire, car une indemnité régionale doit être supérieure à une indemnité départementale.

Une proposition sera faite au prochain Comité Directeur.

- Barème Observateurs OTM

Les indemnités pour les observateurs OTM sur les rencontres fédérales sont de 15 € actuellement. La CRO propose que celle-ci soit portée à 25 € pour les OTM HN qui supervisent les OTM fédéraux.

La proposition sera faite au prochain Comité Directeur.

### Charte et désignation

Décisions de la CRO, votées lors de la plénière CRO/CDO de décembre 2019 :

1. Évolution de classement à mi-saison (tous niveaux)
2. Autorisation de désignations des rencontres jeunes région U17/U18/U20 par les CDO en fonction de leurs effectifs : priorité toujours aux U13/U15



3. Arbitres EAR et JR saison 2019-2020 : désignables en seniors région = statut REG-3 pour ceux ayant leur examen et STAG-REG pour les EAR, avec préconisations des CDO
4. Arbitres EAR saison 2020-2021 : désignables en seniors région = statut de stagiaires régionaux ; établissement de critères et de préconisations (contrat d'engagement)  
Modification proposée pour CD44 et CD49 : évolution à mi-saison de la PRM vers RM3/RF2 des EAR, avec changement de statut

### **Désignations**

Constat :

Difficulté pour convaincre ou avoir des stagiaires aptes à officier en RM3/RF2 dès le début de saison

Proposition CD44, CD49 :

Pouvoir accompagner leurs jeunes potentiels vers la région, en les accompagnant en 1<sup>ère</sup> phase en PRM.

Constat :

Difficile pour la CRO de couvrir l'intégralité des rencontres RM3/RF2 et couverture intégrale de la RF3 par les CDO (incohérence sur les championnats seniors régionaux) ; de plus la RF3 n'est pas un véritable outil de promotion et de formation pour une évolution vers la région.

Proposition CRO :

Reprise du championnat RF3, qui ne sera pas désigné faute d'effectif suffisant ; clubs obligés de réfléchir à leurs obligations ; donner priorités aux championnats jeunes régions, qui peuvent être de vrais outils de formation ; cohérence sportive avec des officiels de plus en plus jeunes dans les départements.

Si la CRO a la capacité de désigner intégralement les championnats seniors jusqu'en RM3 comme actuellement, alors on pourrait maintenir le dispositif.

Position de la CRO :

La RM3 est un championnat régional seniors et se doit d'être arbitré par des officiels reconnus comme ayant eu leur examen, prouvant leurs compétences via l'EAR ;

L'EAR est un diplôme arbitre, avec un contenu qui deviendra fédéral.

De plus, si la RM3 est arbitrée par des arbitres départementaux, le groupe 3 officiera sur la RF2 en priorité et cela risque de « dégouter » ceux qui ont fait l'effort de se former.

Enfin avec les arbitres restants, nous désignerions avec une double répartition (régional et départemental la RM3) (configuration FBI, gestion des retours, des absences, etc. ... = difficultés de gestion, surcharge de travail pour des bénévoles, repères pour les officiels avec différents fonctionnements).

De plus au regard de la répartition des équipes dans les compétitions régionales, il n'y a pas d'obligation à désigner les rencontres jeunes départementaux, ni la D2, sauf pour les comités ayant des effectifs en surnombre le dimanche ou faire de la formation (mais pas au détriment des jeunes régions)



Position des CDO :

Leurs effectifs actuels et l'inexpérience de leurs officiels ne permettent pas de couvrir la RM3 et la RF3, par leurs arbitres DEP-1 ;

Cela aura aussi pour conséquence de désigner le dimanche de très jeunes arbitres sur la Pré-Région, sans être accompagnés par des tuteurs.

Dans un souci de fidélisation, cela risque de mettre en danger ceux qui ont une formation approximative dans leur club et crée un dégoût pour la fonction.

Cette position est en cohérence avec leurs propositions d'accession en région, qui sont faibles.

La C.R.O. proposera au prochain Comité Directeur la répartition des désignations entre CRO et CDO.

Pascal BARBAUD estime qu'il y a nécessité d'un plan d'action sur les comportements antisportifs pendant les rencontres qui doivent permettre de sécuriser les jeunes officiels et ainsi de les fidéliser pour ensuite leur permettre de prendre confiance.

L'esprit de compétition n'exclut pas le contrôle de soi et la tolérance. (Idées : protocole global pour toutes les catégories jeunes régions – interventions mixtes entraîneurs/arbitres)

Pascal BARBAUD indique que les arbitres de moins de 18 ans représentent aujourd'hui environ 50% des effectifs départementaux. La moyenne d'exercice d'un arbitre qui commence est de 3 ans, nous n'arrivons pas à les fidéliser.

Cynthia LE QUILLIEC, estime que certains arrêtent car ils ne souhaitent pas allier études et arbitrage, de plus, certains comités font un blocage de certains officiels pour les monter en championnat régional.

Jean-Michel DUPONT s'interroge sur le blocage de certains départements pour faire accéder des officiels en championnat régional.

Fabien MORINIERE pense que certains arbitres arrêtent car ils ne supportent plus les incivilités dont ils sont victimes chaque week-end.

Damien SIMONNET sur ce sujet, signale que des vidéos de l'humoriste IVAN coécrites avec la Commission Fédérale Démarche Citoyenne sont disponible sur YouTube et rappelle le dispositif « Parent Fair Play ».

Un échange a lieu sur les incivilités et les difficultés de formation des arbitres

### Divers

- Constitution d'un groupe d'entraîneurs/observateurs par niveau pour suivi des officiels (gestion, communication, jugement, ...)
- Demande de vidéos de rencontres régionales aux coaches de PN, R2 ou R3 = confection de clips de travail pour les officiels régionaux



- Modification de la composition de la CRO et de l'ERO suite à la nomination de Cynthia LE QUILLIEC en tant que CTO et le retrait de Laurence BAILLY, pour le traitement des réclamations. Christophe CONCILLE reprend le rôle de Responsable de la formation.

---

### **Commission Régionale des Compétitions – Jean-Pierre BAILLY**

---

Jean-Pierre BAILLY fait un point sur les engagements reçus en Jeunes R1 et sur les demandes de Wild Card reçues par la Commission. Pour les candidatures au championnat Jeunes R2, les retours des Comités Départementaux sont attendus pour le 18 juin 2020.

Jean-Michel DUPONT interroge Charles MECKES sur les critères supplémentaires définis par son Comité pour les pré-candidatures en championnat Jeunes R2. Charles MECKES lui répond que c'est une volonté du Comité pour qu'il y ait plusieurs projets sur son territoire.

Jean-Pierre BAILLY fait part d'une situation rencontrée par la commission, à savoir les équipes qui ne souhaitent pas conserver leur droit de participer au championnat R1. Deux cas de figures ont été imaginés : soit la place vacante est attribuée « sportivement », soit elle est attribuée au Comité d'origine. Après recherche, il s'avère que depuis la mise en place de cette formule de championnat, les places sont attribuées au comité d'origine, la Commission continuera à fonctionner ainsi.

Jean-Pierre BAILLY fait également un point sur les mouvements en championnat séniors.

Reçus à ce jour (en attente de confirmation)

RF3 : demande de réintégration en département de ROUSSAY VILLEDIEU (49)

RM3 : demande de réintégration en département de ANILLE BRAYE BASKET (72)

RM3 : demande de réintégration en département de US CHANGE (53)

**Un débat s'engage sur la constitution des poules pour la saison 2020/2021 en championnat séniors. Après échange, le Bureau Régional décide que les poules seront identiques à celles du championnat 2019-2020.**

---

### **Commission 3X3, Basket Jeunes, labellisation et Nouvelles Pratiques – Fabien MORINIERE**

---

Fabien MORINIERE projette d'organiser la finale régionale du Challenge benjamin(e)s en début de saison prochaine.

---

### **Commission Démarche Citoyenne – Françoise TRIBOTE-PAUGAM**

---

Françoise TRIBOTE-PAUGAM informe les élus que des clubs de notre Ligue ont été labellisés FFBB Citoyen :



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL  
 2, rue Paul Gauguin – 44800 SAINT HERBLAIN  
 Téléphone 02.51.78.85.85 / Mail : [secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org](mailto:secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org)

Labels 1 Etoile : Le Mans SCM (72) – US Pont St Martin (44) – Evron (53) – St Mars Outillé (72)

Labels 2 Etoiles : Nantes Hermine (44) – Cholet Basket (49) – AL Garennes Nantes (44) – La Tessoualle (49) – Sud Mayenne (53) – Laval Franc Archers (53) – SSSP Chambretaud (85) – Les Herbiers Vendée (85)

Labels 3 Etoiles : Saumur Loire (49) – La Chapelle St Aubin (72) – SMASH Vendée (85) – BCCF Vendée (85)

Elle conclut en félicitant Audrey SAURET du club de Nantes Basket Hermine qui sera récompensée dans le cadre du trophée « Femmes sur tous les terrains ».

### ***Commission Médicale – Docteur Christophe GUYON***

---

#### **Pôles**

Les examens médicaux seront faits le 10 juin pour les filles et le 17 juin pour les garçons.

- ECG + Echo Cardio + Test d'Effort (sans Vo2 max, impossible du fait de l'épidémie de COVID) + Bilan Podologique + Bilan Psychologique sur le plateau de l'IRMS.

Certaines filles du Pôle réintègrent le CREPS le lundi 8 juin, une visite médicale est demandée. Celle-ci aura lieu le 08 Juin.

#### **Licences / Surclassements**

Pour cette saison, le **Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive** est obligatoire avec un questionnaire COVID.

**Surclassement** : ajout d'un questionnaire COVID.

#### **Aptitude des arbitres :**

- Passage par un Médecin Agréé et ECG de repos pour tous les niveaux d'arbitrage sauf pour les arbitres club de moins de 35 ans (Médecin Traitant) : joueur certificat de non-contre-indication à la pratique du sport et non joueur ECG de repos obligatoire.
- Pas de Test d'Effort pour les arbitres de + de 35 ans au niveau club, département et région.
- Pour les arbitres CF de + de 35 ans, Test d'Effort optionnel cette année sur décision du médecin agréé.

### **3 – Informations du Secrétaire Général et adoption du Procès-Verbal du 22 Avril 2020**

Le Procès-Verbal du 22 Avril 2020 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, est adopté.

Maxime LEROUX rappelle que notre Assemblée Générale Elective aura lieu le 12 septembre 2020 à Grez Neuville. L'appel à candidature sera envoyé vers le 10 juillet. Les élus souhaitant renouveler leur mandat devront obligatoirement faire acte de candidature.





Le Secrétaire Général présente 2 demandes de clubs :

- Choltière PMM : Demande de remboursement des frais de réclamation car le club adverse a été remboursé de ses frais d'appel. **Accord du Bureau pour remboursement.**
- Saint Rogatien Nantes : Demande de remboursement de la part régionale de 2 licences, car les personnes n'ont pu jouer suite à l'arrêt des compétitions. **Refus du Bureau pour remboursement.**

#### **4 – Informations de la Trésorière**

Aline LEVALLOIS informe qu'elle termine avec notre comptable les écritures pour une nouvelle extraction du budget dont le résultat comptable sera comme annoncé lors du dernier Comité Directeur certainement positif.

Les virements pour le retour au jeu sur le volet « retour à la compétition » ont été effectués à tous les clubs ayant participé au championnat régional lors de la saison 2019-2020. Montant attribué en fonction du nombre d'équipes.

Le budget prévisionnel sera réévalué avec la prise en compte des Brevets Fédéraux, les modifications du contexte sanitaire et les évolutions suite à la réunion des Présidents, Secrétaire Généraux et Trésorier de la Ligue et des Comités du 19 juin.

#### **5 – Informations du Directeur Technique Régional**

En préambule, Thierry MOULLEC indique que le Clinic n'aura pas lieu en septembre, une réflexion est menée pour une organisation plus tard dans la saison.

Thierry MOULLEC salue les initiatives fédérales liées aux protocoles contre les incivilités, mais il regrette que le protocole U13 initié par la Ligue n'ait pas pu être mis en place.

#### **ETR**

Thierry MOULLEC indique qu'une réunion ETR joueurs/cadres a eu lieu ce vendredi 5 juin. La situation sanitaire a évidemment perturbé l'organisation des différentes actions techniques et les choix des Comités sur la mise en activité partielle ou non des salariés a impacté l'avancée des travaux, notamment sur le plus gros projet en cours à savoir la Réforme de la Formation Initiale des Techniciens et la mise en place des Brevets Fédéraux.

Un séminaire autour de cette réforme était prévu en mars. Son annulation a conduit à envisager de le positionner fin juin sur le séminaire annuel de l'ETR. L'absence de certains CTF ainsi que



la difficulté pour la conduite de travaux de groupes liée à la situation sanitaire nous imposent de reporter ce séminaire aux 20 et 21 août. La présence de tous les Comités est attendue.

Thierry MOULLEC informe les élus que des cahiers pédagogiques réalisés en partenariat avec le Comité du Maine et Loire ont vu le jour et ont été diffusés. Les retours sont très positifs.

Des vidéos sur Iliana RUPERT et Alexia CHARTEREAU ont été réalisées par Justine GOUDOUNECHE, Julien CLAUDE et Thierry MOULLEC. Ces vidéos sont de beaux outils pour valoriser l'image de notre Ligue et des pôles espoirs.

### Pôles Espoirs

Les pôles espoirs ne sont pas réouverts à la demande du Directeur Technique National. Cependant, les polistes reprennent actuellement le chemin de l'école suivant les conditions fixées par les établissements. Un suivi des jeunes est mis en place (scolaire, psychologique et physique, des séances sont organisées en Visio ou en plein air).

Des Visio ont été organisées pour les jeunes avec des anciens du pôle : Alexia CHARTEREAU, Iliana RUPERT, Jérémy LELOUP et prochainement Camille AUBERT.

### IRFBB

Thierry MOULLEC fait part des informations suivantes :

- BP Session 4 : La continuité pédagogique a été assurée pendant le confinement et des évaluations à distance se sont tenues
- BP Session 5 : Les tests d'entrée ont été faits en Visio, la formation a débuté cette semaine, également en Visio.
- Futur BP Angers : Le souhait de la Ligue est de créer un BPJEPS Basket à Angers à partir de Septembre 2021. La formation serait sur 2 ans et serait ouverte à un public jeune et notamment au bachelier de l'année en cours, qui ne peuvent pas postuler sur le BPJEPS de Nantes. Thierry MOULLEC, en partenariat avec Delphine PASTEAU recherche un référent BP sur Angers. L'Habilitation par la DRJSCS sera à prévoir pour Janvier 2021. Thierry MOULLEC tient à souligner le gros travail de l'équipe BP pendant le confinement.
- CQP : les évaluations sont repoussées et seront à faire avant le 31/12/2020
- RFIT : Le dossier est complexe, Pierre Laurent BALLIELO tente de mener ce dossier avec dynamisme et enthousiasme. Les directives de la FFBB ne sont pas toujours claires. Cependant, une vraie volonté des CTF existe pour modifier la formation. La vitesse de mise en place est variable suivant les comités, certains CTF des Comités ont été en activité partielle ou en arrêt. Un Comité est prêt actuellement pour démarrer en septembre. Les modalités d'inscription, financement, encadrement et de conventions seront déterminées avec les Comités Départementaux. L'information et la communication est délicate car la FFBB communique timidement sur la réforme. La Ligue fera des petites vidéos pour



expliquer cette réforme. Thierry MOULLEC conclut en indiquant qu'à ce jour, le e-learning de la FFBB n'est pas prêt.

### **Projet Sportif Régional Elite**

Thierry MOULLEC présente l'avenant du PSRE. Cet avenant comporte les équipes retenues pour le championnat de France jeunes et la liste des joueurs potentiels et protégés. Cet avenant est annexé au procès-verbal. Il estime que le PSRE devra être retravaillé lors de la prochaine mandature.

L'Avenant du PSRE est validé par le Bureau Régional.

Nicolas SORIN demande si une réflexion a été menée sur le déroulement du TIC.

Damien SIMONNET informe que dans son département, le processus de détection est en « stand-by » dans le contexte actuel.

Thierry MOULLEC indique qu'à ce jour le TIC est maintenu. Il rappelle que le calendrier est adapté en fonction des annonces régulières.

Bernard FOURNIER signale que les options sur les hébergements ont été prises et l'investissement de la municipalité de Carquefou a été confirmé.

## **6 – Informations de la Directrice Territoriale**

Pauline GRATTON rappelle aux élus que la Ligue a eu recours au dispositif du Chômage Partiel entre le 1<sup>er</sup> Avril et le 31 Mai. Une individualisation des plannings a été réalisée en fonction de la charge de travail avec maintien de 25 à 100% du temps de travail.

La fermeture des Pôles, l'annulation des stages formation du joueur, formation des arbitres, l'arrêt des compétitions ont impacté l'activité des salariés.

A contrario, la RFIT, la continuité pédagogique sur le BPJEPS, la création des cahiers pédagogiques, le suivi des Polistes, la clôture comptable de l'exercice, la campagne PSF et ANS emploi sont autant d'activité qu'il a fallu assurer pendant le confinement.

Jean-Michel DUPONT précise que malgré la réouverture de la Ligue le 2 juin, le télétravail se poursuit. Un bilan sera fait fin juin avec les salariés. A l'avenir, le management et la présence du personnel sur site seront peut-être à réfléchir.

## **7 – Questions Diverses**

Damien SIMONNET : quid du projet immobilier, doit-il être réadapté pour un nouveau mode de fonctionnement du personnel qui pourrait voir le jour ?

Jean-Michel DUPONT répond en indiquant que dans sa remarque sur la gestion du personnel, il n'a évoqué que les espaces de bureaux, cependant l'espace salle de sport et l'espace de réunion sont indispensables. On se rend compte par exemple qu'il n'est pas possible de faire



un Comité Directeur dans notre salle avec les règles de distanciation. A ce jour, le projet est en standby avec la FFBB et dans l'attente du second tour des élections municipales à Rezé.

Damien SIMONNET fait part de l'interrogation de plusieurs clubs sur la reprise du championnat. Il indique que les clubs vont sûrement pouvoir engager les équipes en Région et D1, mais aux niveaux inférieurs c'est compliqué à ce jour.

Jean-Pierre BAILLY indique que pour l'instant le calendrier est maintenu, cependant, il a étudié des scénarii de reprise : une reprise le premier week-end d'octobre pourra se faire, sans trop de bouleversement. Si la reprise se fait après, il faudra modifier nos formules de championnats. Damien SIMONNET souhaite qu'une uniformisation régionale soit envisagée sur le sujet. Jean-Michel DUPONT propose de rajouter ce point à l'ordre du jour de la réunion du 19 Juin 2020.

La séance est close à 22h30.

**Le Président de la Ligue,  
Jean-Michel DUPONT**

**Le Secrétaire Général,  
Maxime LEROUX**



**LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL**  
2, rue Paul Gauguin – 44800 SAINT HERBLAIN  
Téléphone 02.51.78.85.85 / Mail : [secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org](mailto:secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org)